



District scolaire
francophone Sud

Apprendre. Grandir. Devenir.

POSTE
DISPONIBLE

Nous offrons l'égalité d'accès à l'emploi.
Selon le nombre de candidatures reçues, les exigences en matière d'expérience et de scolarité peuvent être modifiées.

Enseignant(e) du Service spécialisé en perte auditive
CONTRAT « B » à 100 % du temps à compter du 31 août 2026
Numéro de concours : 26-04-DSFS-17AVR-A

Relevant de la directrice des services de soutien à l'apprentissage, la personne retenue devra intervenir auprès de personnes apprenantes de 0 à 21 ans ayant une perte auditive. Elle devra se déplacer dans les communautés d'écoles du DSF-S, **surtout dans la région de Westmorland**, à des fréquences variantes afin d'intervenir auprès des apprenant(e)s soit dans leur milieu familial, milieu de garde ou dans leur milieu scolaire.

Exigences :

- Observer, développer et évaluer, entre autres, le langage, les habiletés auditives et l'autodétermination
- Rédiger des rapports et voir à la tenue d'un dossier pour chaque personne apprenante qui reçoit les services d'enseignement
- S'assurer de l'utilisation et du bon fonctionnement des systèmes en champ libre de salle de classe et du système personnel des apprenant(e)s ayant une perte auditive
- Assurer un suivi auprès des personnes apprenantes dont la perte auditive risque de compromettre le succès académique
- Sensibiliser la population scolaire au sujet de la surdité, en offrant des formations
- Travailler à la transition de l'apprenant(e) vers le post-secondaire
- Accompagner des personnes assistantes en éducation
- Agir comme consultant et intervenant auprès des parents et apprenant(e)s, informer les parents de l'implication d'une perte auditive sur le développement global.
- Collaborer avec la personne enseignante titulaire, l'équipe-école et les parents pour établir des objectifs pertinents menant l'apprenant(e) à un fonctionnement autonome.
- Se déplacer à diverses écoles à l'intérieur du District scolaire francophone Sud dans les différentes communautés d'écoles.
- **Suivre la formation en ligne en Enseignement AV**



District scolaire
francophone Sud

Apprendre. Grandir. Devenir.

POSTE
DISPONIBLE

Qualifications requises :

La personne choisie devra détenir un brevet d'enseignement au Nouveau-Brunswick. Une formation en adaptation scolaire (maîtrise) est recommandée. Doit avoir des habiletés en technologie. Détenir de l'expérience avec des enfants ayant une perte auditive serait un atout.

Compétences :

- Faire preuve d'autonomie et d'initiative dans son développement professionnel.
- Avoir une facilité d'interaction avec d'autres professionnels du domaine médical et avoir des habiletés à maintenir une bonne relation interpersonnelle avec les familles. (Habiletés relationnelles)
- Faire preuve de rigueur en gestion de dossiers
- Démontrer une ouverture à la formation continue dans le domaine de la perte auditive

Traitement :

Selon le barème de la convention entre le Conseil de gestion et la Fédération des Enseignants du Nouveau-Brunswick.

Les personnes intéressées sont priées de faire parvenir une lettre de présentation ainsi qu'un curriculum vitae, par courriel, au plus tard le **17 avril 2026 avant 16 h** en précisant le numéro du concours.

Courriel : narimane.tebri@nbed.nb.ca

IMPORTANT : Nous communiquerons seulement avec les personnes qui seront retenues pour une entrevue.

Ressources humaines
District scolaire francophone Sud
425, rue Champlain
Dieppe NB E1A 1P2
Courriel : narimane.tebri@nbed.nb.ca